

## Compte rendu de la réunion du Comité exécutif de l'APRN

Le Comité exécutif du Réseau parlementaire africain pour la réduction de la pauvreté (APRN) se réunit à Accra, le 29 septembre 2007. Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Examen des activités de l'APRN en 2007;
- Définition du plan de travail pour 2008;
- Discussions sur la manière d'accroître la viabilité de l'APRN en tant que réseau, les relations entre les membres et les critères d'adhésion;
- Élection au Comité exécutif d'un membre représentant l'Afrique occidentale ainsi que d'un nouveau vice-président.

Le Comité est représenté par Soulé Adam (Bénin), l'honorable Idrissa Adamou (Niger) et l'honorable William Okecho (Ouganda). La présidente du Comité, l'honorable Anne Makinda (Tanzanie), de même que l'honorable Kenneth Thindwa (Malawi) et l'honorable Priscilla Misihairabwi-Mushonga (Zimbabwe), ne peuvent assister à la réunion. Il s'agit de la dernière participation du vice-président actuel, Soulé Adam, puisque ce dernier n'a malheureusement pas conservé son siège aux dernières élections parlementaires au Bénin. Puisqu'on l'avait déjà proposé comme remplaçant, l'honorable Kissima Mangané (Mali), qui vient d'être réélu aux élections parlementaires, a été invité à assister à la réunion. Sont également présents Issifu Lampo et Petra Andersson (Centre parlementaire), ainsi que Franziska Walter (Agence autrichienne pour le développement (ADA)) et un interprète francophone. Soulé Adam préside la réunion à la demande des participants.

Les discussions portent sur le plan de travail et les diverses activités tenues en 2007. Il est également question de l'orientation et des activités prévues pour 2008. Suivent quelques-uns des points clés soulevés concernant chaque volet.

### Volet 1

#### a) Élaboration d'un module de formation

En 2007, une trousse complète d'apprentissage a été élaborée comme complément aux modules de formation en anglais sur la surveillance budgétaire. Des experts-conseils ont mis au point une version française des modules qui a d'ailleurs été testée une semaine avant la réunion du Comité. Ces trusses d'apprentissage seront enrichies durant le reste de l'année 2007, l'objectif étant de transformer les modules de formation en français en une trousse complète d'apprentissage, de sorte que la formation reflète davantage celle

destinée aux anglophones. Des participants proposent que ces trousseaux soient adaptables de sorte qu'on puisse offrir la formation à un auditoire élargi dans un pays en particulier.

On propose également, comme l'avaient signalé dans leurs commentaires des participants aux séances de formation précédentes, de mettre l'accent sur l'élaboration d'un programme de formation spécifiquement pour les fonctionnaires parlementaires, car leurs besoins diffèrent de ceux des députés. Ainsi, le Centre parlementaire a offert, en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale (WBI), des séances de formation au personnel parlementaire de six pays simultanément par vidéoconférence. Ces séances se sont ajoutées aux modules de formation accessibles sur Internet que les participants devaient suivre entre les séances. Bien que cet exemple suscite l'intérêt du Comité, on souligne le fait que les vidéoconférences ne peuvent se substituer aux rencontres et aux échanges en face-à-face qui surviennent lorsque les participants sont en mesure de se réunir pour assister à une séance de formation. Quelqu'un propose que se tienne une première séance de formation en face-à-face d'une durée de cinq jours, suivie de modules de formation sur Internet que les participants exploreraient à leur propre rythme, mais en respectant le calendrier établi. Les participants qui n'auraient pas terminé tous les modules ne seraient pas invités à participer à la séance de formation finale, qui elle aussi se déroulerait en face-à-face; ils ne pourraient donc pas achever le programme.

#### **b) Formation sur la surveillance budgétaire**

En 2007, à peine deux séances de formation sur la surveillance budgétaire ont été organisées (une en anglais et une en français). Cependant, une autre est prévue en décembre. Destinée au départ aux pays francophones, il se peut que cette séance se déroule plutôt en anglais, car on a appris que le processus budgétaire se poursuit jusqu'à la fin décembre dans la plupart des pays francophones.

D'aucuns mentionnent que le nombre de séances de formation devrait être le même pour les anglophones et les francophones, et que ce nombre devrait être accru. Dans la mesure du possible, le nombre de participants aux séances devrait être lui aussi augmenté. Un participant se demande si toutes les séances de formation devaient obligatoirement se dérouler à Accra et si d'autres bureaux locaux, par exemple celui de Nairobi, pouvaient jouer un rôle. On suggère également d'offrir les séances de formation régionales dans un endroit facilement accessible (à l'extérieur du Ghana) ou au parlement même. Selon le Centre parlementaire, cela pourrait poser certaines difficultés sur les plans logistique et financier, en fonction de l'hôte. On souligne en outre le fait que le Centre d'apprentissage joue un rôle important à l'heure actuelle dans le déroulement des activités et que ce rôle pourrait prendre de l'ampleur s'il disposait de ressources supplémentaires et de plus grands locaux. Les participants conviennent de continuer d'offrir la formule selon laquelle des participants de trois pays se réunissent pour une séance de formation. Au total, on devrait organiser annuellement quatre séances de formation, soit deux en anglais et deux en français. En 2008, la formation se déroulera à Accra; la possibilité de tenir les séances ailleurs devra être étudiée plus attentivement.

Par ailleurs, on devrait être en mesure d'offrir une formation aux fonctionnaires parlementaires en 2008, une fois qu'on aura mis au point la trousse d'apprentissage et les aspects techniques nécessaires des modules de formation sur Internet, fort probablement d'ici à la fin de l'année en cours. On pourrait également organiser une séance de formation dans un pays anglophone pour tester le matériel de formation et le format. Il faudra toutefois déterminer auparavant si le personnel aura le temps de le faire et si le budget le permettra.

Les participants discutent également de la nécessité d'offrir des séances supplémentaires de formation au suivi local, de sorte que les nouveaux députés puissent se familiariser avec cette importante question. La formation a été offerte par le passé grâce à un programme financé par l'ACDI, mais qui a maintenant pris fin. On tiendra compte de cette possibilité dans l'élaboration des futurs programmes; la formation pourrait, par exemple, s'inscrire tout naturellement dans le programme de formation du personnel qu'on se propose de mettre au point.

## **Volet 2 : Le Centre d'apprentissage**

Durant l'année 2007, le Centre parlementaire a commencé à rassembler du matériel pertinent afin de constituer une bibliothèque pour les visiteurs du Centre d'apprentissage. En 2008, on mettra l'accent sur les activités qui permettront au Centre de devenir un véritable établissement d'apprentissage, notamment accroître le nombre de documents à lire pertinents; afficher sur le site Web de l'APRN une liste (constamment mise à jour) des livres et articles disponibles, ainsi que des diverses activités à se tenir au Centre; faire connaître le Centre auprès des députés, des fonctionnaires parlementaires et des chercheurs affiliés au Parlement, en particulier au Ghana; tenir des statistiques sur l'utilisation du Centre en enregistrant le nombre de visiteurs et le motif de leur visite; et élaborer un plan stratégique en vue d'accroître l'utilisation du Centre. De plus, le bureau du Ghana étudiera la possibilité d'agrandir les locaux du Centre.

## **Volet 3**

### **a) Communication**

#### **- Bulletin**

Le Centre parlementaire éprouve des difficultés à obtenir des articles et d'autres informations des membres de l'APRN pour la préparation de ses divers bulletins, ce qui a retardé la production notamment du Bulletin en 2007 (seule un numéro a été publié jusqu'à maintenant). Le Comité se demande s'il faut continuer de publier le Bulletin tous les trois mois et comment choisir les thèmes abordés dans chaque numéro. Il convient d'essayer de poursuivre la publication de numéros trimestriels en 2008, mais que si les difficultés subsistent, la question sera débattue de nouveau. Il est décidé qu'il faudra fournir des suggestions ou des contacts aux collaborateurs éventuels. On évoque la possibilité de mettre en vedette un pays en particulier par numéro ou de choisir des thèmes pour toute l'année, afin de se donner le temps de recevoir les articles dans les délais prescrits. En outre, on propose la création d'une banque de collaborateurs possibles

avec lesquels nous communiquerions régulièrement ainsi qu'une banque d'articles pour faciliter la préparation des bulletins dans les échéances prévues. Les participants signalent par ailleurs les difficultés auxquelles se heurtent les députés dans la rédaction d'articles à cause des contraintes de temps et suggèrent de songer éventuellement à payer les collaborateurs.

- Site Web

Les participants ont été informés que le site Web de l'APRN est maintenant opérationnel en anglais et en français. En 2008, l'objectif principal sera de maintenir le site Web à jour et de proposer davantage de liens et d'informations pertinentes.

- Parlement virtuel

Il n'y a rien de nouveau à signaler à ce chapitre, mais ce sera un outil utile pour la formation du personnel parlementaire, puisque l'accès à un véritable forum de formation et de discussion (protégé par un mot de passe) sera important.

- Publications

La mise à jour du manuel sur la réduction de la pauvreté commencera, on l'espère, à la fin de l'exercice en cours et se poursuivra au début de l'exercice prochain. D'autres publications sont prévues durant l'année dans le cadre du budget, par exemple du matériel d'information sur l'APRN à utiliser dans les relations avec les membres et les travaux de recherche relatifs aux cycles et aux processus budgétaires dans nombre de nos pays membres.

**b) Conférences régionales**

Au moment de la réunion, seule une conférence régionale avait eu lieu, soit la conférence *Perspectives du Sud sur la réforme de l'architecture du développement international* à Wilton Park (qui s'inscrit dans un projet de recherche de l'Institut Nord-Sud (INS)). L'hon. William Okecho, qui y a assisté, dit avoir été contacté ultérieurement par plusieurs organisations désireuses qu'il leur parle de la mobilisation des ressources intérieures en Ouganda, ce qu'il a fait à la conférence de Wilton Park (pas à titre de conférencier officiel, mais durant les discussions générales). Tout récemment, il a été invité par le WBI à faire une contribution sur le sujet à sa conférence d'Helsinki. Il fait valoir la contribution de la conférence à l'enrichissement de ses propres connaissances sur un certain nombre de sujets directement liés à son travail parlementaire.

Bien que ce type de conférences puisse présenter une valeur ajoutée pour ceux qui sont capables d'y assister, on suggère d'en limiter le nombre au profit de la formation. On propose aussi d'essayer de plus en plus d'établir un lien entre les conférences et les travaux de l'APRN et, dans la mesure du possible, les travaux de recherche et les études de cas, un peu à l'instar de la formule de l'INS, de sorte que les discussions puissent être alimentées par les recherches et toute documentation future utile.

**c) Réunions du Comité exécutif de l'APRN et AGA**

Le Comité souligne la nécessité de fixer des dates pour les réunions futures le plus tôt possible, afin de permettre une planification en bonne et due forme et s'assurer l'engagement des membres. À partir de maintenant, les réunions devraient avoir lieu deux fois par année, comme il a été résolu à la réunion de décembre, et la prochaine réunion devrait se tenir à la fin mai ou au début juin 2008. La documentation pertinente doit être distribuée avant les réunions, en anglais et en français.

En 2008, l'APRN tiendra sa deuxième AGA et à cette occasion un nouveau comité exécutif sera élu. Les membres actuels peuvent être reconduits s'ils le souhaitent. Dans la mesure du possible, la date de l'AGA devra être choisie en tenant compte du fait que la plupart des pays francophones sont engagés dans leurs processus budgétaires respectifs entre octobre et la fin décembre. Les membres actuels réaffirment également leur engagement envers l'APRN et demandent à participer davantage à la planification des travaux et à l'élaboration de nouvelles activités. Il est convenu que le plan de travail pour 2008 sera distribué à tous les membres du Comité pour savoir ce qu'ils en pensent (en français et en anglais) dès qu'une première ébauche sera prête.

L'ordre du jour appelle notamment la tenue de discussions sur les façons d'assurer la viabilité de l'APRN et d'améliorer les relations avec les membres, et sur l'éventuelle nécessité de réviser les critères d'adhésion. Tout le monde s'accorde sur l'importance de discuter de la viabilité du Réseau. C'est que le Réseau risque fort bien de cesser d'exister si le Centre parlementaire ne peut plus financer ses activités actuelles. Bien que les membres de l'APRN soient actuellement des commissions parlementaires, il s'est vite avéré que les formalités d'adhésion étaient différentes d'un pays à l'autre. Ainsi, le Mali et le Niger ont des réseaux locaux de réduction de la pauvreté au sein même de leurs structures parlementaires, mais ces réseaux disposent de très peu de ressources financières pour appuyer les activités offertes par le CP. Seuls les députés en poste peuvent devenir membres de ces réseaux et, donc, tout changement aux critères d'adhésion à l'APRN tendant à permettre aux ex-députés ou aux fonctionnaires parlementaires de devenir membres d'une quelconque façon serait difficile à faire approuver. En Ouganda, les commissions sont directement mises à contribution en ceci que chaque commission doit prévoir dans son propre budget des sommes pour le financement d'activités. L'APRN n'y étant pas formellement lié au Parlement, il serait donc possible d'accroître le nombre de membres, puisque les ex-députés sont déjà liés au Parlement par le biais de l'association des ex-députés.

Les discussions n'aboutissent pas à des décisions sur la modification des critères d'adhésion ou sur tout autre changement formel visant à accroître la viabilité du réseau. Cela étant, certains suggèrent que le CP élabore une stratégie d'approche des commissions et des parlements après les élections, surtout quand le nombre de députés actifs qui n'ont pas été réélus est élevé. La contribution des greffiers s'est révélée capitale par le passé et devrait être envisagée davantage. On insiste sur la nécessité de la participation future du CP sous quelque forme que ce soit pour appuyer le Réseau, étant donné qu'il est peu probable que les parlements soient en mesure d'assurer la viabilité des activités du Réseau eux-mêmes. Le concours financier des parlements devrait par

contre être rehaussé à terme. On conseille au CP de continuer de chercher des fonds qui remplaceraient le financement de l'ADA une fois celui-ci échu, et d'aider les divers réseaux nationaux à chercher des fonds pour appuyer leurs activités locales de suivi. On se demande si le CP a les moyens de fournir un financement annuel pour soutenir les réseaux locaux et s'il faut créer des antennes locales de l'APRN avec les fonds de l'ADA. Or, les fonds étant limités, il faudra mettre l'accent sur les activités de formation proprement dites. Pour sa part, l'ADA réaffirme son engagement à appuyer le Réseau jusqu'en 2011, mais précise qu'il faudrait réfléchir à la période après l'échéance de son financement. On décide que ces questions devraient être approfondies et débattues à la prochaine réunion avant d'apporter quelque changement que ce soit.

Dernier point à l'ordre du jour : l'hon. Kissima Mangané est élu à l'unanimité en remplacement de Soulé Adam au Comité et l'hon. Idrissa Adamou est, quant à lui, élu nouveau vice-président. Soulé Adam est remercié de son temps et de son dévouement à l'APRN, et le Centre parlementaire exprime sa gratitude à tous les membres du Comité pour avoir pris le temps d'assister à la réunion.